

Initiatives ministérielles

long terme de cet accord. Nous jugeons préférable que le Parlement ferme ses portes et que tous les députés rentrent dans leur circonscription.

Y comprenez-vous quelque chose, monsieur le Président? Nous trouvons cela tout à fait insensé de ce côté-ci de la Chambre. Cette question est si essentielle que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déposé hier un document spécial portant sur les questions reliées aux répercussions de l'accord proposé sur les travailleurs.

Monsieur le Président, de toute évidence nous ignorons bien des choses. Les enjeux sont énormes. C'est pourquoi nous devons tenir un débat public sur un grand nombre de questions en ayant l'intérêt de la population à l'esprit.

À la lumière de mon analyse, vous pouvez donc constater que j'en viens rapidement à la conclusion que c'est le comble de l'irresponsabilité que d'ajourner maintenant. Le moment est très mal choisi pour fermer le Parlement à ce stade-ci, pour les diverses raisons que je vous ai données dans le cadre de mon discours.

On peut s'apercevoir que les ministériels ont décidé de gouverner par décret. Cette décision vient d'un gouvernement qui donne des signes d'essoufflement profond, qui n'a plus d'idées et qui, en un sens, transmet le mauvais message à la population, chose que les gouvernements, quelle que soit leur allégeance politique, ne devraient jamais faire. On a l'impression qu'il abandonne les intérêts des Canadiens, en refusant que le Parlement siège.

Ainsi, c'est un bien triste jour pour la démocratie parlementaire en cette période très difficile de notre histoire.

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole à la Chambre au nom de mon parti, le Nouveau Parti démocratique, de clore cette session parlementaire et d'exprimer certains des souhaits, des idées, des frustrations et des espoirs de nombreux Canadiens.

Avant que j'arrive à la Chambre aujourd'hui, quelqu'un m'a demandé si je pouvais dire quelque chose de positif au sujet du gouvernement. On m'a demandé de dire quelque chose de positif. J'ai répondu qu'en y réfléchissant bien, je trouverais sûrement quelque chose à dire. J'ai beaucoup de choses positives à dire sur le Canada. Je suis très positif à l'égard du Canada et des Canadiens.

Cependant, après avoir examiné le discours du Trône prononcé il y a quelques années, le plan directeur du gouvernement, ses projets à l'égard du Canada et la situation actuelle, il faut bien reconnaître que le gouvernement a échoué—lamentablement échoué—dans les

domaines économique et constitutionnel. Voilà ce que je veux mettre en relief dans mon discours.

À mon avis, nous avons été témoins d'une mauvaise gestion généralisée de l'économie et du dossier constitutionnel, à un point tel que l'existence même de notre pays est menacée. Il s'agit d'un problème très grave. Le Canada a besoin d'une autre vision ainsi que d'une politique officielle dans les domaines constitutionnel et économique. Dans un sens, ces deux aspects sont interreliés, et c'est de cela dont je veux parler dans mon discours.

Je l'ai déjà dit durant le débat sur l'accord du lac Meech et j'espère pouvoir le dire à nouveau cet été, et notamment l'an prochain lorsque le débat constitutionnel se corsera. À mon avis, nous avons besoin d'un gouvernement fédéral militant pour que notre pays reste uni. Nous avons besoin d'un gouvernement fédéral qui saura montrer au Canada anglais et français les trésors qu'il recèle et qui permettra l'épanouissement de la culture et de la réalité autochtones dans notre pays, ce qui est souhaitable, ainsi que celui de la nouvelle dimension multiculturelle, des nouveaux arrivants qui ne sont de souche ni anglaise ni française et qui ont choisi de s'établir chez nous.

Notre pays est en pleine évolution, mais on ne peut en dire autant du gouvernement. Celui-ci reste attaché à un ancien idéal.

Je veux dire une chose avant de parler d'exemples concrets comme l'accord de libre-échange avec le Mexique dont il a été question à la Chambre ces dernières semaines. Ou encore l'entente dans le domaine de l'aérospatiale, ou la perte d'une importante société dont nous avons parlé aujourd'hui à la Chambre à la période des questions. Ou encore, l'un des événements survenus cette semaine à la Chambre, soit le retour au sein du parti ministériel d'un député rebelle qui avait joint les rangs du Bloc québécois. Je veux dire quelques mots à ce sujet.

• (1240)

Je note la présence à la Chambre de la ministre de la Justice. J'en profiterai pour faire une remarque.

Mme Campbell (Vancouver—Centre): Ne vous privez pas à cause de moi.

M. Waddell: Je voudrais donc terminer en rappelant ce que nous devons faire pour nos électeurs au cours des mois qui viennent, pendant que le Parlement ne siégera pas.

Tout d'abord, permettez-moi de faire une observation sur les changements apportés au Règlement. Je sais bien que nous avons eu un long débat sur cette question qui a fini par être réglée. Devant nos concitoyens, je préviens le gouvernement que ces changements restreindront les droits des parlementaires qui ne cessent de diminuer. Nous en souffrirons tous au bout du compte, parce que le Parlement reste la seule institution au Canada où le Canadien ordinaire peut s'adresser à son député pour